



COMMUNIQUÉ DE PRESSE DE LA VILLE DE SAINT-MAUR-DES-FOSSÉS

Lundi 16 mai 2022

La Ville de Saint-Maur signera sa nouvelle Stratégie territoriale de sécurité et de prévention de la délinquance en présence de tous les acteurs de la sécurité

Mercredi 18 mai, **Sylvain BERRIOS**, Maire de Saint-Maur, présidera en salle du Conseil municipal de l'Hôtel de Ville le Conseil local de sécurité et de prévention de la délinquance (**CLSPD**), organe central de la politique locale de sécurité de la Ville.

À cette occasion, le Maire, Sylvain BERRIOS, le représentant de la Préfète du Val-de-Marne, Sous-préfet d'arrondissement, Bachir BAKHTI, le procureur de la République, Stéphane HARDOUIN, le Directeur académique adjoint de l'Éducation nationale, Olivier LANEZ et le Président du Conseil départemental du Val-de-Marne, Olivier CAPITANIO signeront la nouvelle Stratégie territoriale de sécurité et de prévention de la délinquance pour la période 2022-2026.

Sylvain BERRIOS, Maire de Saint-Maur, souligne que « *la sécurité et la tranquillité publique sont des enjeux majeurs, qui nécessitent une mobilisation permanente de tous les acteurs locaux. Il s'agira d'une nouvelle stratégie claire, qui fixe le cap de la prévention et de la lutte contre toutes les formes d'insécurité pour les prochaines années* ».

Ce document définit les **axes stratégiques** de lutte contre la délinquance et de prévention des phénomènes locaux de délinquance :

- La lutte contre le trafic et l'usage de stupéfiants ;
- La lutte contre les cambriolages ;
- La prévention de la délinquance des plus jeunes et la garantie de la tranquillité publique aux abords des établissements scolaires ;
- La sécurité routière ;
- La sécurité des parvis des gares ;
- La lutte contre les violences faites aux femmes et les violences sexuelles.

Cette stratégie volontariste se décline en un ensemble d'actions permettant la prévention et la lutte **au quotidien** contre la délinquance, afin de renforcer la sécurité des Saint-Mauriens. Elle s'inscrit dans la continuité d'un **travail partenarial mené depuis plusieurs années** à la fois par les acteurs de la sécurité publique (Police municipale, Police nationale, Parquet), mais aussi les acteurs indispensables que sont le Département, la Région, l'Éducation nationale, la RATP ou les bailleurs sociaux.

Les élus locaux jouent un rôle central pour mener à bien la synergie nécessaire entre tous les acteurs de la sécurité au sein du CLSPD. Sylvain BERRIOS, Maire de Saint-Maur, souligne en effet que « **à Saint-Maur, la sécurité se décline par le travail quotidien des policiers municipaux et des ilotiers du service Saint-Maur Proximité, qui connaissent le terrain et les habitants. Leur action est complémentaire à celle de la Police nationale.** »

Il rappelle également l'importance du dispositif de vidéo-protection de la Ville « **qui continuera à être renforcé notamment par l'intégration de caméras innovantes contribuant à la lutte contre les cambriolages** ».

*Signature de nouvelle Stratégie territoriale de sécurité et de prévention de la délinquance
Mercredi 18 mai 2022, 15h, salle du Conseil municipal, Hôtel de Ville de Saint-Maur-des-Fossés*

Contact presse : Béatrice DÉON, directeur de la communication, Ville de Saint-Maur-des-Fossés,
beatrice.deon@mairie-saint-maur.com